

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PUIMISSON**

L'an deux mille vingt-cinq le vingt et un octobre, le conseil municipal de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHES Daniel, Maire, après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents (12) : BARTHES Daniel, GABAUDE Chantal, REY Philippe, VIALLES Gisèle, BAGNATI Sylvain, DELREUX Martine, TRILLES Michel, MORLIERE Ludovic, GUIEN Guylaine, QUIRINY Monique, NADAL Caroline, JEAN REMI ANTON

Absents : BENOIT Cécile, BARTHES Arnaud, GALINIER NORBERT a donné procuration à BARTHES Daniel,

Votants : (13)

Secrétaire de séance : GISELE VIALLES

DELIBERATION N° 2025-33

**OBJET : AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LES DOCUMENTS
AFFERENTS A LA VENTE DU CHATEAU**

M Le Maire **rappelle** la mise en vente du Château de Puimisson, des visites ayant donné lieu à une offre. Il est nécessaire de donner le pouvoir au maire de signer les documents afférents à cette offre d'achat.

VU l'offre faite par M COINTOT COUSIN JOSEPH et OGAN d'un montant de 526 000 .00 euros (dont 36 000 euros de frais d'agence). Hors frais de notaires.

CONSIDERANT l'avis du conseil municipal au 29 Septembre 2025.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de signer un compromis de vente, sous réserve de la désaffectation et du déclassement du château qui auront lieu lors d'un prochain conseil municipal. (En attente du retour du courrier du procureur validant la délocalisation de la salle des mariages).

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés

~~AUTORISE~~ M le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Secrétaire de Séance
MME VIALLES GISELE**



Le Maire / DANIEL BARTHES

